

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

ARR NV14734*03

l'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative 6 A001 2018 Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Préfecture de la Réunion Cadre réservé à l'autorité environnementale N° d'enregistremente de Vie

Date de réception : 13 août 2018

Dossier complet le : 20 18

74.12.P00219

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un ouvrage de franchissement sur le chemin Barbier - Bras Pétard - Commune de Bras-Panon

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Bras-Panon

Nom, prénom et qualité de la personne

Monsieur Daniel GONTHIER

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

9 7 4

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
6.a) Infrastructures routières (pont	Construction d'un ouvrage de franchissement de la ravine Bras Panon en lieu et place
permettant la circulation de véhicules à	du radier existant et reconstitution complète de la chaussée sur ouvrage (voie
moteurs)	communale).
11 11 11 11 11 11 11	a sy at a to the first of the f

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la mise en place d'un ouvrage en lieu et place du radier existant franchissant la ravine Bras Panon.

Le programme de construction comprend :

- Les travaux forestiers de débroussaillage et d'abattage de la végétation présente sur l'emprise des travaux de terrassements,
- La démolition du radier,
- les travaux de terrassement du lit et des berges de la ravine sur un linéaire de 100m,
- La construction d'un ouvrage de franchissement par la mise en place de 4 dalots béton : largeur 3.00m, hauteur 2.50m,
- La construction de la chaussée et des bordures de trottoirs,
- L'exécution des fouilles et tranchées,
- La mise en œuvre des caniveaux béton de récupération des eaux pluviales,
- La mise en place des équipements de sécurité (parapet, garde-corps).

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le chemin Barbier traverse la ravine Bras Panon par un ouvrage de type radier. Lors d'événement pluvieux importants, ce radier est submergé, ce qui entraine un enclavement de la zone d'étude et notamment des zones agricoles situées à proximité.

De plus, en aval immédiat du radier, un seuil formant une chute d'environ 1m de hauteur représente un obstacle à la continuité écologique (piscicole et transit sédimentaire).

Au regard de l'enclavement engendré par la submersion de ce radier et des problèmes d'inondation observés sur le secteur d'étude, la réalisation d'un ouvrage de franchissement de la ravine est nécessaire de même que le reprofilage du lit de la rivière.

Le projet doit permettre de résoudre à la fois les problèmes d'enclavement dus à la submersion du radier et restaurer la continuité écologique au droit de cet ouvrage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consistent tout d'abord à terrasser le lit et les berges de la ravine Bras Panon. Afin de restaurer la continuité écologique au droit de l'ouvrage, le profil en long de la ravine Bras Panon sera repris sur 100m linéaire selon une pente d'environ 1%. Les matériaux terrassés, constitutifs du lit mineur, seront mis en dépôt temporairement puis réutilisés pour reconstituer le fond du lit de la rivière.

La suite des travaux prévoit l'effacement du radier actuel sous dimensionné, entraînant des risques d'inondations de part et d'autre, provoquant un engravement à l'amont et pouvant s'obstruer en cas d'embâcles.

Ce dimensionnement conduit à la section hydraulique suivante :

- La mise en œuvre de 4 dalots béton,
- Une largeur en fond de 3m par dalot soit 12m au total,
- Une hauteur de 2.50m.

La traverse supérieure étant destinée au passage routier, les mesures d'équipement adéquat seront prises en temps voulu afin d'assurer la sécurité des usagers. Les avantages d'un tel ouvrage sont leur mise en œuvre relativement facile et leur coût moins élevé qu'un ouvrage d'art classique.

Les ouvrages sont suffisamment dimensionnés en crue décennale. Toutefois, pour des crues supérieures, l'ouvrage et la route seront submergés comme en l'état actuel. Le projet respect le principe de non-aggravation du risque inondation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les aménagements envisagés permettent une amélioration des conditions hydrauliques sur la zone d'étude. En effet, actuellement le radier de la ravine Bras Panon est submergé pour des pluies d'occurrence fréquente. Un seuil d'environ 1m de hauteur en aval immédiat de l'ouvrage représente également un obstacle vis-à-vis de la continuité écologique.

L'ouvrage mis en place permettra de maintenir la circulation des riverains et différents usagers jusqu'à le crue décennale. Il permettra le désenclavement du secteur d'étude et la sécurisation des usagers.

Il restaurera également le transit sédimentaire ainsi que la continuité piscicole.

	strative(s) d'autorisation le projet a-t- nentale devra être jointe au(x) dossie		
	projet et superficie globale de l'opérati	on - préciser le	
Grar Superficie globale du projet Longueur du périmètre d'intervention Largeur du périmètre d'intervention Section hydraulique de l'ouvrage	deurs caractéristiques		Valeur(s) 2 000 m² 100 mètres 20 mètres 4 dalots de 3.00m x 2.50m soit 30m²
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long°_	_'"_ Lat°'"_
Lit de la ravine Bras Panon Domaine Public Fluvial (DPF) Commune de Bras Panon	Pour les catégories 5° a), 6° a), ket c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34° 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées: Bras Panon (97412)	, Long. <u>3 6</u> ∘ <u>0</u>	1'47"93 Lat. 76°77'31"27 0'13"256 Lat. 76°77'85"879
4.7 S'agit-il d'une modification/exte	Joignez à votre demande les ann nsion d'une installation ou d'un ouvra ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d	ge existant ?	Oui Non X
4.7.2 Si oui, décrivez sommairem différentes composantes de votr indiquez à quelle date il a été au	e projet et		

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		La zone d'aménagement se trouve dans une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type I et II.
En zone de montagne ?		X	Le projet se trouve à une altitude de 83 à 92 m NGR.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X		La commune de Bras Panon est une commune se trouvant sur le littoral de la cote Nord Est de l'ile.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		La commune de Bras Panon dispose d'un Plan de Prévention des Risques inondation approuvé le 23 février 2004 avec un Porté à Connaissance d'aléa inondation et de Mouvement de terrain validé le 7 octobre 2015. Le PPRN a récemment été approuvé sur la commune de Bras Panon le 7 octobre 2015.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		\times	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	×		Les travaux de terrassements en déblais représente environ 1000 m3 de matériaux. Une partie de ces matériaux sera remis en place au sein du lit mineur afin de reconstituer le substrats de la rivière.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X		Les travaux ont lieu au droit du radier du chemin Barbier sur la ravine Bras Panon ainsi que 400m en amont de l'echangeur. Les travaux pourraient perturber la faune aquatique et l'avifaune en présenc nichant ou chassant dans la zone, en raison du bruit des engins motorisés ainsi que par la dérivation de l'eau. Des préconisations ont été formulées pour réduire les incidences sur les espèces faunistiques en présence autour de la zone de travaux. Une pèche électrique de sauvegarde est également prévue dans le cadre des travaux.
Milieu nature	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		\boxtimes	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, foréstiers, maritimes ?		×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×		Le périmètre d'intervention possède un aléa fort inondation à un aléa élevé mouvement de terrain. Ces risques sont particulièrement élevés en période de crues.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	L'intervention des engins peut entrainer la mise en suspension de particules solides. Ce phénomène implique une dégradation de la qualité des eaux en cas d'écoulement. Un système de filtre devra être mis en place afin de limiter le départ des particules fines. De plus, les engins devront répondre à toutes les normes en vigueur en matière d'émission de gaz et, devront être parfaitement entretenus afin de parer à toute fuite d'huile ou d'hydrocarbure. Ils devront également être équipés de kits anti-pollution.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		La circulation risque d'être perturbée par les allées et venues des camions chargés de fournir le chantier en matériaux et/ou d'évacuer les matériaux issus des déblais.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		La circulation sera traitée par mise en place de panneaux avertisseurs, de déviation et de sécurisation des zones à aménager en phase travaux. Les nuisances sonores seront également réduites par utilisation d'outillage et d'engins respectant les normes en vigueur en matière de bruit.

		Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		\boxtimes	Les travaux provoqueront des envols de poussières. De plus, les gaz d'échappement des engins motorisés pourront entraîner des nuisances olfactives.
		Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	×		Lors des travaux de terrassement et de démolition du radier existant, les engins de chantier pourront provoquer des vibrations.
		Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X		Les gaz d'échappement des véhicules provoqueront des émissions de polluants dans l'air.
		Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
		Engendre-t-il des effluents ?		×	
		Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Le projet engendre la production de déchets non dangereux issus des travaux forestiers ainsi que des déchets inertes issus de la démolition du radier existant.

	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	X		La circulation risque d'être perturbée par les allées et venues des camions chargés de fournir le chantier en matériaux et/ou d'évacuer les matériaux issus des déblais. Un passage à gué temporaire sera toutefois mis en œuvre afin de ne pas couper la route le temps des travaux.
approuvés Oui	Non Si oui, décri	vez les	quelle	
6.3 Les incide	ences du projet identil	iées a	υ 6.1 s	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, déci	ivez le	squels	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):
Les préconisations applicables en phase travaux ainsi que les mesures de réduction des incidences négatives du projet sont
nombreuses est détaillées dans l'annexe 5 du document.
7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le radier existant sur la ravine Bras Panon représente un verrou hydraulique ainsi qu'un obstacle à la continuité écologique. Malgré le classement de la zone en ZNIEFF de type I et II, la végétation actuellement en place est caractéristique des milieux anthropisés. Suite à l'analyse du milieu, il apparait clairement que l'impact sur la zone d'étude restera très limité sur la végétation et la faune.

Au regard des faibles enjeux environnementaux, des importants enjeux de restauration de la continuité écologique, du caractère temporaire de l'opération et des mesures de suivi et de contrôle élaborées, une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire à la réalisation de cet ouvrage de franchissement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	
Annexe 5 : Mes	sures de suivi des travaux	
-		-
	9. Engagement et sig	nature
Je certifie su	r l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X
Fait à	Bras-Panon	le, 9 août 2018
Signature	1er adjoint Gilles JEANSON	





Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne phy	Personne physique						
Adresse							
Numéro	Extension Nom de la voie						
Code Postal	Localité						
Tél	Fax						
Courriel	@						
Personne mo	rale						
Adresse du si							
Numéro	Extensio Nom de la voie RN 2002						
	Hôtel de ville						
Code postal	9 7 4 1 2 Localité BRAS-PANON Pays France						
Tél	262515050 Fax 262516567						
Courriel	dst@braspanon.re						
Personne hat	oilitée à fournir des renseianements sur la présente demande						
Nom	LEGENDRE Prénom Frédéric						
Qualité	Directeur des Services Techniques						
Tél	262517617 Fax 262516567						
Courriel	f.legendre@braspanon.re						

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage			6
-	-	_	
SOUTH ASSOCIATION AND ASSOCIATION AND ASSOCIATION ASSOCIATION AND ASSOCIATION ASSOCIAT			
		YVIIVINE SONE SERVICE	